



# LISTE DES DELIBERATIONS

Art L2121-25 du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL DU 17/01/2023

**Présents :**

FOUILHAC GARY Bernard, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent, SCHLEGEL Régis, SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte, SCHMITT Jean-François

**Absents représentés/excusés :**

LE BORGNE Gilles, procuration à FOUILHAC-GARY Bernard,  
NACHI Lahcène, procuration à SCHMITT Jean-François  
MEYER Laure, procuration à JEDAR Bernard

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Martine LETT

N° POINT	N° DE LA DELIBERATION	OBJET	VOTE DU CM
1	Sans objet	Désignation du secrétaire de séance	Approuvé
2	DCM2023001	Approbation PV 29 11 2022	Approuvé
3	DCM2023002	Décision modificative budget principal 2022	Approuvé
4	DCM2023003	Décision modificative budget lotissement l'orée du bois 2022	Approuvé
5	DCM2023004	Ligne de trésorerie	Approuvé
6	DCM2023005	Autorisation de Mandatement du ¼ des dépenses en investissement	Approuvé
7	Sans objet	Décisions prises par délégation	
8	Sans objet	Divers et communication	

## DELIBERATIONS DETAILLEES

### ***Institution et vie politique***

#### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nomination d'un secrétaire de séance,

Le conseil municipal désigne Mme LETT Martine, secrétaire de séance.

#### **2. DCM2023001 - Approbation du compte rendu de la séance du 29 novembre 2022**

Le Conseil Municipal, **par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

- ↓ adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2022.

### ***Finances locales***

#### **3. DCM2023002 - Décision modificative chapitre 16**

Le Conseil Municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ↓ Décide de procéder à la décision modificative suivante, sur le budget principal de l'exercice 2022

#### **CREDITS A OUVRIR**

Imputation	Nature	Montant
16 / 1641 / OPFI	Emprunts en euros	8 000,00
<b>Total</b>		<b>8 000,00</b>

#### **CREDITS A REDUIRE**

Imputation	Nature	Montant
21 / 2158 / 193	Autres installations, matériel et outillage techniques	8 000,00
<b>Total</b>		<b>8 000,00</b>

#### **4. DCM2023002 - Décision modificative lotissement orée du bois**

Le Conseil Municipal, Après délibération, **par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

- ↓ Décide de procéder à la décision modificative suivante, sur le budget lotissement l'orée du bois de l'exercice 2022

#### **COMPTES DEPENSES**

Imputation	Nature	Montant ouvert	Montant réduit
040 / 3555 / OPFI	Terrains aménagés	57 000.00	
023/023	Virement à la section d'investissement	57 000.00	
<b>Total</b>		<b>114 000.00</b>	

## COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Montant ouvert	Montant réduit
042 / 71355	Variations des stocks de terrains aménagés	57 000.00	
021 / 021 / OPFI		57 000.00	
<b>Total</b>		<b>114 000,00</b>	

### 5. DCM2023004 - Ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ↳ Accepte l'offre de la banque CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE pour l'attribution d'une ligne de trésorerie de 120 000 € aux conditions fixées à la date de signature du contrat :
  - Taux : Euribor 3 Mois journalier
  - Echéance : Trimestrielle
  - Valeur de l'index : 2.3340 %
  - Taux client : 2.92 % avec un taux plancher de 0.59 %
  - Durée : 12 mois
  - Commission d'engagement : 240 €

### 6. DCM2023005 - Autorisation de mandatement du ¼ des dépenses en investissement

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

- ↳ Autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes, dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent et jusqu'au 15 avril au plus tard :

Chapitre	Credits votés en 2022	RAR 2021 inscrits au BP 2022 (crédits reportés)	Crédits ouverts au titre de décisions modificatives 2022	Montant total à prendre en compte (b+d)	Crédits ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT
20	10 500.00 €	- €	- €	10 500.00 €	2 625.00 €
21	164 085.06 €	- €	- 8 000.00 €	156 085.06 €	39 021.27 €
23	909 805.06 €	74 134.10 €	- €	909 805.06 €	227 451.27 €

## ***Divers et communication***

### 7. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES

DEC2022059	Marché public – curage fossés rue de Sarreinsming	ETA MEYER DYLAN	1 400.00 €	1.1
DEC2022060	Marché public – curage fossés forêt communale	ETA MEYER DYLAN	800.00 €	1.1
DEC2022061	Marché public – renouvellement certificat électronique	JVS	400.00 €	1.1
DEC2022062	Marché public – renouvellement tiers télétransmission	JVS	202.36 €	1.1
DEC2022063	Marché public – achat autolaveuse	ETS TOUSSAINT	4 940.97 €	1.1
DEC2022064	Marché public – levers topographiques entrée du village	ETS GINGEMBRE	960.00 €	1.1
DEC2023001	Marché public – clapet coupe-feu chauffage salle socioculturelle	ETS HOULLE	1 909.44 €	1.1

## 8. Divers et communication

### a) Modification du PLU


Le maire informe qu'une réunion préparatoire en vue de procéder à une modification du PLU portant sur la zone UE (ancien city stade) aura lieu avec le cabinet OTE fin janvier. S'en suivront plusieurs autres réunions où les élus seront conviés.

### b) Repas des séniors

Le maire rappelle à l'assemblée que le 22 janvier aura lieu le repas offert par la commune aux séniors. Cette manifestation reprend sa forme initiale et se tiendra dans la salle socioculturelle.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 20 h 45.

Le secrétaire de séance  
Martine LETT




Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY



L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune :  
<https://www.zetting-dieding.fr>

Date de publication	<b>18/01/2023</b>
Date d'affichage	<b>18/01/2023</b>
Date de fin d'affichage	<b>18/03/2023</b>